

QUEL BILAN POUR LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2019 ?

Initiative d'accompagnement de la candidature de Paris, la SOP s'inscrit désormais dans le calendrier des actions scolaires témoignant de l'ouverture de l'école sur la société.



La semaine olympique et paralympique (SOP) constitue l'un des trois temps forts annuels destinés à stimuler et mettre en lumière les initiatives des écoles et établissements scolaires en matière d'éducation olympique. Sa première édition s'est déroulée du 21 au 29 janvier 2017, pour soutenir la candidature de Paris à l'organisation des Jeux de 2024, et a vu le développement de 90 projets spécifiques pour 22 000 jeunes. Renouvelée en 2018, elle a compté 507 projets et 72 500 jeunes. Pour cette troisième édition, du 4 au 9 février 2019, 746 projets ont été validés par le COJO, impliquant 942 établissements pour quelque 159 754 élèves, avec un fort renouvellement d'une année sur l'autre puisque seul un tiers des équipes avait déposé un dossier l'année précédente. Ce premier bilan quantitatif est cependant probablement très en deçà de la réalité, car de nombreux projets ont vu le jour

sans que les équipes pédagogiques ne déposent une demande de reconnaissance. À titre d'exemple, moins d'un quart des établissements labellisés *Génération 2024*, qui sont pourtant les plus sensibilisés aux problématiques de l'éducation olympique, ont déposé un dossier pour la SOP 2019.

Une contribution à l'héritage

La démarche est désormais largement prise en charge par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, avec l'aide logistique du ministère de l'Éducation nationale, du Comité national olympique et sportif français et du Comité paralympique sportif français. Paris 2024 met notamment à disposition des établissements son réseau d'Olympiens et de Paralympiens afin de favoriser la rencontre et l'échange entre les élèves et des sportifs qui témoignent de leur quotidien et de leurs projets compétitifs, mais aussi scolaires, professionnels, personnels...

La semaine olympique et paralympique vise plus particulièrement à :

- utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements autres que l'EPS ;
- sensibiliser aux valeurs de l'Olympisme en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition ;
- faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques aux élèves, en collaboration avec le mouvement sportif, organisation d'ateliers de pratique sportive ;
- faire changer le regard des plus jeunes sur le handicap en

s'appuyant sur la découverte des para sports et en intégrant des rencontres sportives partagées ;

- éveiller les jeunes à l'engagement bénévole.

Cette année, la thématique prioritaire proposée aux organisateurs était la mixité de genre, afin d'inciter au questionnement des élèves sur les problématiques d'égalité, d'équité, d'accès des filles à toutes les activités sportives, et de déconstruction des stéréotypes de genre. Plus de 60 % des projets (402) ont explicitement porté, partiellement ou de façon centrale, sur ces thématiques.

Sur l'ensemble des propositions validées SOP 2019, la répartition par niveau d'enseignement met en évidence un intérêt relativement équilibré des maternelles (93 projets), écoles élémentaires (354), collèges (328) et lycées (142), auquel il convient d'ajouter 25 projets organisés dans l'enseignement supérieur. De même, la répartition géographique des projets reflète assez fidèlement la densité de la population scolaire des différentes académies. Les trois académies franciliennes, cumulant une démographie scolaire élevée et la présence de nombreux sites olympiques, rassemblent ainsi près de 25 % des projets. Pour autant, des académies comme Caen et Toulouse, notamment, se sont particulièrement emparées du dispositif. Par ailleurs, près de la moitié des projets (44 %) s'appuie sur l'une ou l'autre des fédérations sportives scolaires, dont le rôle est ici essentiel.

La SOP 2019 a été ouverte le 4 février par un temps fort national au collège Dora Maar de Saint-Denis (93), en proximité du site du futur village olympique. À cette occasion, la présence du ministre de l'Éducation nationale, de la ministre des Sports, de la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, du président du CNOSF, de la présidente du CPSF et du président du COJO a entraîné un important éclairage médiatique dont ont pu profiter ensuite les projets dans toutes les académies.

Moment de communication certes limité dans l'année, la semaine olympique et paralympique n'en reste pas moins un levier remarquable pour construire, sur la durée, des activités de découverte et d'apprentissage des pratiques sportives.

Thierry Terret,

Délégué ministériel pour les Jeux olympiques et paralympiques (MEN/MESRI).

SOP 2019 : répartition des actions par niveau scolaire



